

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION DES ETABLISSEMENTS DE
MICROFINANCE (EMF) ENGAGES DANS LA TRANSFORMATION DIGITALE EN VUE
D'ACCELERER L'INCLUSION FINANCIERE DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LES ZONES
D'INTERVENTION DU PROJET D'APPUI A LA RESILIENCE ECONOMIQUE (PAREC)**

-TERMES DE REFERENCE-

1- PNUD

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est l'une des Agences du Système des Nations Unies dont le rôle essentiel est de soutenir les actions des pays en vue de la mise en œuvre des ODD d'ici à 2030. Pour ce faire, le champ d'intervention du PNUD couvre en particulier l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités en vue de contribuer à la réalisation du développement humain durable. Les principes de base qui président ses actions sont ceux relatifs à la promotion de l'inclusion et à la réduction des inégalités en vue d'aider les pays à instaurer un développement durable à travers l'accélération des transformations structurelles aux fins de parvenir au mieux-être des populations.

Dans le cadre de son document de programme-pays (Country Programme Document), le PNUD entend contribuer à la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), en s'appuyant sur ses avantages comparatifs dans les domaines de la gouvernance stratégique, du relèvement et de la stabilisation post-crise, des changements climatiques et de la résilience économique

2- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur de la microfinance au Cameroun compte environ 400 établissements de microfinance régulièrement agréés. Malgré le nombre important d'EMF, l'on dénote une forte exclusion financière caractérisée par un faible taux de bancarisation, une faible couverture des zones rurales et une offre des services peu adaptée aux besoins des couches défavorisées. Fort de ce constat, le Gouvernement du Cameroun a adopté en 2014 une stratégie nationale de la finance inclusive (SNFI) dont l'objectif principal est de disposer d'un secteur financier inclusif, cohérent et intégré, animé par une diversité de prestataires de services techniquement capables (banques, compagnies d'assurance, EMF, opérateurs de téléphonie mobile, opérateurs de monétique) et offrant durablement l'accès à une gamme variée de services financiers à toutes les catégories de la population selon leurs besoins, dans un environnement juridique, réglementaire et fiscal en constante évolution.

En vue d'apporter une contribution à la mise en œuvre de ladite stratégie, le PNUD a signé avec le Gouvernement de la République du Cameroun en 2018, le Document du projet d'appui à la résilience économique (PAREC). Ce projet vise entre autres à promouvoir l'accès des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables aux produits et services financiers adaptés à leurs besoins. Les groupes cibles visés par le PAREC sont en effet les couches sociales défavorisées vivant en milieu péri-urbain et rural des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Une grande partie de cette population a pour principale activité l'agriculture. L'artisanat, le petit commerce, l'élevage et la pêche constituent des activités secondaires. Organisés en GIC et sociétés coopératives, ces jeunes et femmes mènent des activités économiques non négligeables mais n'ont pas toujours accès à

des produits et services financiers adaptés à leurs besoins. Par conséquent, les outils qui servent de matériels de travail sont encore rudimentaires. La production qui en découle est faible et souvent destinée à l'autoconsommation et à la résolution des besoins primaires.

Avec la montée des progrès technologiques, certains EMF ont compris que l'utilisation de la technologie numérique peut permettre de renforcer leur capacité à atteindre des populations qu'elles ne peuvent pas servir en raison de leur éloignement géographique ou de leur précarité économique. Cependant, la plupart de ceux-ci, en particulier les petites et moyennes institutions de microfinance, ne disposent pas des capacités techniques et technologiques endogènes suffisantes pour prendre le risque et s'engager vers le développement de la finance numérique. L'idée du présent appel à proposition est de renforcer les capacités techniques et technologiques des EMF en vue d'engager et d'accélérer leur transition vers le digital à travers un partenariat multiforme.

3- OBJET DE L'APPEL A EXPRESSION D'INTERET

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner trois (03) EMF (à l'exception de Crédit du Sahel, Microfinance de Développement et Savana Islamic Finance SA) implantés ou ayant une forte présence dans la zone d'intervention du PAREC (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua et Est) en vue de leur fournir un accompagnement technique susceptible d'accélérer leur transition vers le développement des produits et services financiers digitaux adaptés aux besoins des populations vulnérables, des jeunes et des femmes.

4- PROFIL EXIGE DES EMF

- Être un EMF agréé par la COBAC ;
- Avoir une existence légale depuis au moins 03 ans ;
- Disposer d'une expérience solide dans le financement d'activités des jeunes et/ou des femmes ;
- Être implanté dans au moins une Région d'intervention du PAREC ;
- Disposer d'un projet de transformation digitale de sa structure ;
- Avoir des états financiers certifiés.

5- DOSSIER DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission doivent être accompagnés des documents de support ci-après :

- Une lettre de motivation dûment signée par le signataire agréé de l'institution, précisant les régions d'intervention de l'institution,
- La présentation de l'institution en général et son positionnement dans le contexte du système financier au Cameroun et les Canaux alternatifs de distribution si l'institution a une expérience dans ce domaine (description de la structure et des modalités de fonctionnement);
- Liste et description sommaire des différents manuels de politique et de procédures opérationnelles,
- la décision d'agrément de l'autorité monétaire,
- Les états financiers des trois dernières années, de préférence audités; accompagnés des rapports du Commissaire aux Comptes ainsi que des rapports de l'audit interne et/ou du comité de supervision,

- Le plan de développement de l'institution, y compris le plan stratégique et le plan opérationnel de transformation digitale.

6- MODALITES DE SELECTION

6.1 Evaluation

Les dossiers seront présentés sous forme de propositions techniques.

6.2 Critères d'évaluation

Les critères d'appréciation des propositions techniques sont définis dans le tableau ci-dessous :

	CRITERES	POINTS
1	Dossier administratif complet : 1- lettre de motivation dûment signée par le signataire agréé de l'institution, précisant les régions d'intervention de l'institution, 2- présentation de l'institution en général et son positionnement dans le contexte du système financier au Cameroun et les Canaux alternatifs de distribution si l'institution a une expérience dans ce domaine (description de la structure et des modalités de fonctionnement), 3- liste et description sommaire des différents manuels de politique et de procédures opérationnelles, 4- décision d'agrément de l'autorité monétaire, 5- états financiers des trois dernières années, de préférence audités; accompagnés des rapports du Commissaire aux Comptes ainsi que des rapports de l'audit interne et/ou du comité de supervision)	15
2	Avoir une existence légale depuis au moins 03 ans	5
3	Disposer d'une expérience solide dans le financement d'activités des jeunes et/ou des femmes	30
4	Être implanté dans au moins une Région d'intervention du PAREC et y avoir son siège social	10
5	Disposer d'un projet plan de transformation digitale de sa structure (diagnostic, état des besoins des équipements hardware et software, plan de mise en œuvre de la transformation digitale) L'institution financière devra décrire en détail la stratégie proposée pour répondre aux besoins identifiés	40
	TOTAL	100

7- CONTENU DES PROPOSITIONS

Les EMF intéressés devront soumettre leurs propositions (en français ou en anglais) sous pli fermé en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original marqué comme tel et deux (02) copies. Les manifestations d'intérêts seront placées dans une enveloppe avec la mention :
 « *Manifestation d'intérêt pour la sélection d'établissements de microfinance engagés dans la transformation digitale en vue d'un partenariat avec le PNUD dans la cadre du Projet d'Appui à la Résilience Economique* ».

8- ADRESSE DE DEPOT DES MANIFESTATIONS

Les expressions d'intérêts sous plis fermés avec l'intitulé ci-dessus sur l'enveloppe externe seront déposées à l'adresse suivante :

Mr. le Représentant Résident
Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD)
N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794 Ekoudou Bastos
BP 836 Yaoundé - Cameroun
Tél. 222 20 08 00/222 20 08 01

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au Bureau du PNUD au plus tard dix (10) jours calendaires après la publication du présent appel avant 17h30, heure locale. Aucune soumission ne sera reçue au-delà de cette date et heure limite. Toutes demandes de renseignement seront adressées uniquement par email à l'adresse suivante : procurement.cameroon@undp.org

Visa du Point Focal PAREC/PA-SNFI

Signature du DNP/PAREC

Visa du CTP/PAREC


Jean Vincent De Paul GUEH
Conseiller Technique Principal,
Projet d'Appui à la Résilience Economique
PNUD / CAMEROUN